



Communiqué de presse

Embargo: 23.11.2020, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages 2018

Un franc sur sept pour le logement et l'énergie

En 2018, le revenu disponible moyen des ménages privés se montait en Suisse à 7069 francs par mois. Une grande partie de ce montant, soit 5296 francs, a servi à la consommation de biens et services. Les ménages ont dépensé en moyenne un septième de leur budget pour le logement et l'énergie, soit 1456 francs. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2018 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il est formé du revenu de chacun des membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,16 personnes. Le niveau du revenu est souvent plus bas dans les ménages formés d'une seule personne que dans ceux de plusieurs personnes, plusieurs membres étant à même de contribuer à ce revenu.

Outre les salaires et allocations versés mensuellement, le revenu du ménage est aussi formé des versements annuels tels que le 13^e salaire. Sont également pris en considération les rentes reçues, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

Les ménages ne disposent pas tous de 7069 francs par mois. En 2018, le revenu de 60% d'entre eux était inférieur à la moyenne suisse.

Le revenu des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Le revenu du travail formait, en 2018 également, la composante principale du revenu brut du ménage, avec une part moyenne de 74,9%. Deuxième source de revenus, les rentes et les prestations sociales représentaient en moyenne 19,4% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2018 qu'un rôle secondaire (4,4% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5% du revenu brut que pour un septième des ménages.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,3% au revenu brut. Ils représentaient plus du quart du revenu brut dans un ménage sur quarante, avant tout des familles monoparentales.

11,7% du revenu brut pour les impôts

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2018 à 3045 francs par mois ou à 30,1% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important, avec 1182 francs par mois en moyenne, soit 11,7% du revenu brut.

Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (10,2% du revenu brut) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (6,5%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (1,7%).

14,4% du revenu brut pour le logement et l'énergie

En 2018, les dépenses de consommation représentaient 52,4% du revenu brut des ménages. Les dépenses pour le logement et l'énergie étaient celles qui pesaient le plus sur le budget, avec environ 1456 francs ou 14,4% du revenu brut.

Les dépenses pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées (6,3%), pour les transports (7,4%), celles pour la restauration et les services d'hébergement (5,8%) et celles pour les loisirs et la culture (5,4%) constituaient d'autres postes importants.

Que reste-t-il?

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2018 un montant de 1589 francs par mois à épargner, soit 15,7% du revenu brut.

Les ménages des classes de revenus les plus basses (moins de 5000 francs de revenus bruts) ne peuvent généralement rien mettre de côté. Ils dépensent souvent plus d'argent qu'ils n'en reçoivent. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (60%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une dispersion aléatoire. Cette dispersion peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pourcentage et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation < 1%,
 - b: bon, coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%,
 - c: moyen, coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%,
 - d: suffisant, coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%,
 - e: mauvais, coefficient de variation $\geq 10\%$.
-

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'enquête sur le budget des ménages (3364 ménages en 2018) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats.

Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. [La série la plus récente repose sur les années 2015 à 2017](#). L'échantillon de 2018 sera cumulé avec ceux de 2019 et 2020, qui feront l'objet d'exploitations par catégorie de ménages.

Renseignements

Fabia Ndiaye-Laini, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
Tél.: +41 58 467 68 32, e-mail: fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0623
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2018

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,16

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

Revenus du travail [2]	7 575	b	74,9%
Revenus issus d'activités salariées	6 643	b	65,7%
Revenus issus d'activités indépendantes	932	d	9,2%
Revenus de la fortune et de la location	448	e	4,4%
Revenu primaire [2]	8 023	c	79,3%
Rentes et transferts sociaux	1 960	c	19,4%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	848	c	8,4%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	692	c	6,8%
Prestations sociales et indemnités	420	d	4,1%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	132	d	1,3%
Revenu brut	10 114	b	100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 872	c	-28,4%
Assurances sociales: contributions	-1 035	c	-10,2%
Impôts	-1 182	c	-11,7%
Assurance-maladie de base: primes	-655	a	-6,5%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	-173	d	-1,7%
Revenu disponible [3]	7 069	b	69,9%
Autres assurances, taxes et transferts	-569	b	-5,6%
Assurances-maladie complémentaires: primes	-147	c	-1,5%
Autres assurances: primes	-187	b	-1,8%
Taxes	-69	c	-0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations	-165	c	-1,6%
Dépenses de consommation	-5 296	b	-52,4%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-634	b	-6,3%
Boissons alcoolisées et tabacs	-100	c	-1,0%
Restauration et services d'hébergement	-589	b	-5,8%
Vêtements et chaussures	-191	c	-1,9%
Logement et énergie	-1 456	b	-14,4%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	-219	c	-2,2%
Dépenses de santé	-242	c	-2,4%
Transports	-753	c	-7,4%
Communications	-187	b	-1,8%
Loisirs et culture	-549	c	-5,4%
Autres biens et services	-376	e	-3,7%
Revenus sporadiques [4]	385	e	3,8%
Épargne	1 589	d	15,7%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

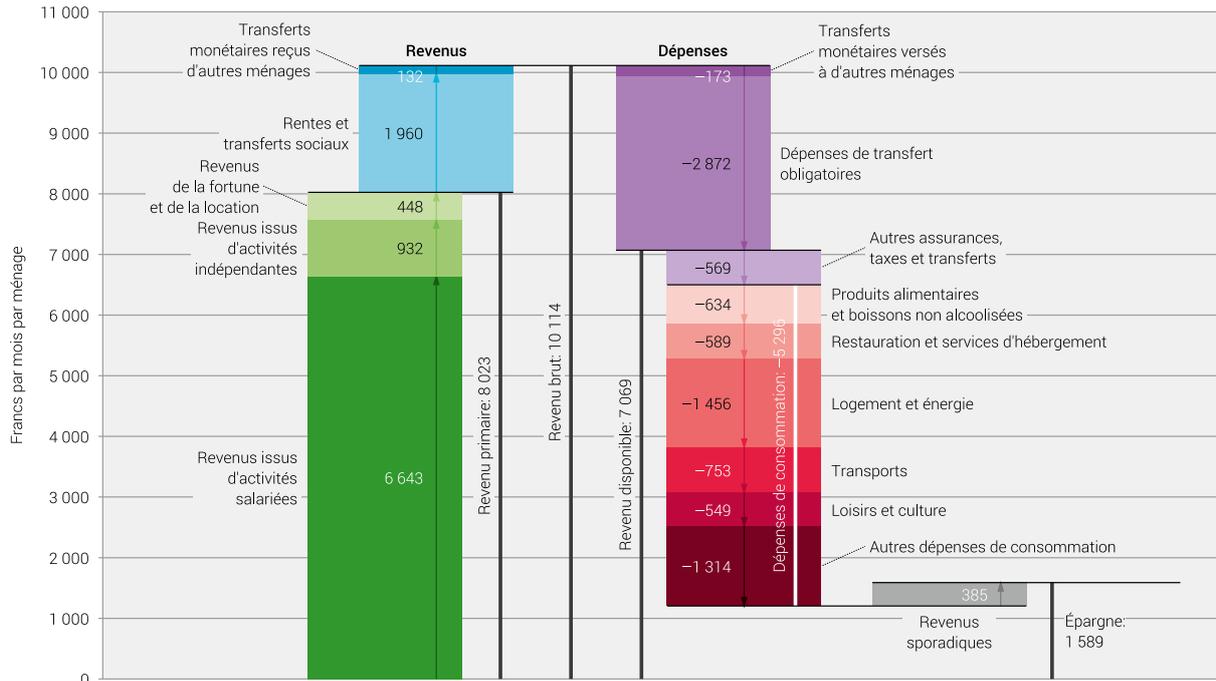
[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2018

G 1



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2020